

**Dans le cadre de ses missions de veille et d'alerte vis-à-vis des maladies nouvelles et émergentes**, l'Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes (ONMNE) collecte, vérifie, traite et analyse les données épidémiologiques concernant la COVID-19, rapportées par le réseau des laboratoires de surveillance du SARS-CoV-2, publics et privés, les cellules de veille régionales et le dispositif hospitalier, public et privé. L'absence d'un système d'information numérisé connectant tous ces maillons de veille sanitaire rend difficile la tâche de collecte et de consolidation des données et occasionne un retard dans la valorisation et la publication de ces données. Les données sont consolidées périodiquement grâce à l'investigation et le suivi de tous les cas signalés. Ce Bulletin est basé sur les données de surveillance de la COVID-19 (SARS-CoV-2) consolidées au **20 octobre 2020**. Il résume les indicateurs cumulés depuis le début de la pandémie et jusqu'au 20 Octobre 2020 **sur les données consolidées** après investigation sur l'origine de la contamination et les principaux facteurs démographiques et cliniques. Les effectifs indiqués en exposant sont les cas enregistrés et consolidés entre le 05 et le 20 Octobre 2020. **Les cas en cours d'investigation** ne sont pas pris en considération dans ce bilan.

Le dispositif de surveillance permet de suivre la dynamique temporo-spatiale de l'épidémie et les caractéristiques démographiques des cas confirmés en Tunisie : taux d'incidences, nombre de patients hospitalisés et nombre de décès et leurs répartitions par âge et sexe.

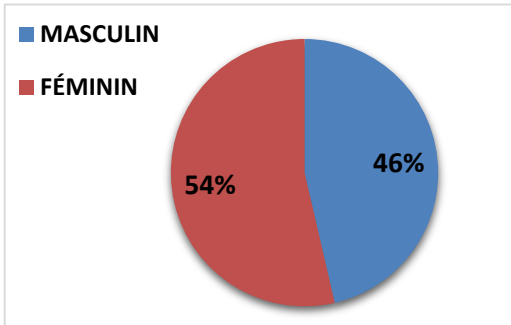


Figure 1: Distribution des cas SARS-CoV-2 par genre, à la date du 20 octobre 2020, Tunisie

<b>42727</b> +18185 NOMBRE CUMULÉ DE CAS	1092 (2,6%) IMPORTÉS 30788 (72,0%) AUTOCHTONES <b>10847 (25,4%) EN COURS D'INVESTIGATION</b>
	<b>1989</b> +813 4,8% ont été hospitalisés par rapport aux cas investigués
<b>687</b> +123 (1,6%) DÉCÈS	
<b>2481</b> +692 7,4% PERONNELS DE SANTÉ PAR RAPPORT AUX DONNÉES CONSOLIDÉES	17 IMPORTÉS 2439 AUTOCHTONES <b>25 EN COURS D'INVESTIGATION</b>

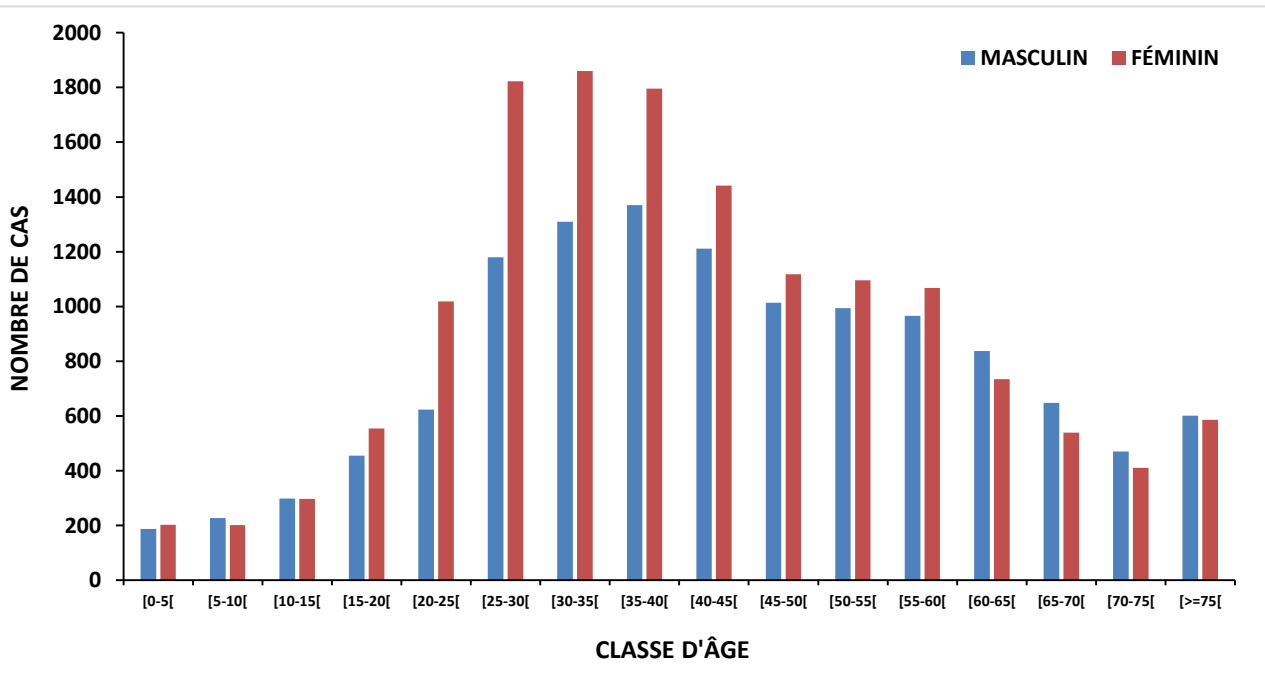


Figure 2: Distribution des cas SARS-CoV-2 par âge et genre, à la date du 20 octobre 2020, Tunisie

### Les missions de l'ONMNE:

- Collecter et analyser les données relatives aux maladies nouvelles et émergentes en vue d'améliorer le processus de prise de décision dans le domaine de la prévention de ces maladies
- Mettre en place des systèmes d'information spécifiques permettant de renforcer la capacité de détection précoce, du signalement rapide et de l'investigation des maladies nouvelles et émergentes
- Assurer le suivi de la situation épidémiologique internationale concernant les maladies à propagation rapide en vue d'éviter ou limiter le risque de leur introduction transfrontalière
- Mener des travaux de recherche et des études dans le domaine des maladies nouvelles et émergentes et éditer un périodique scientifique à ce sujet
- Organiser des sessions de formation en faveur des équipes de santé en vue d'améliorer leurs compétences dans le domaine de l'épidémiologie d'intervention et de la prévention des maladies nouvelles et émergentes.

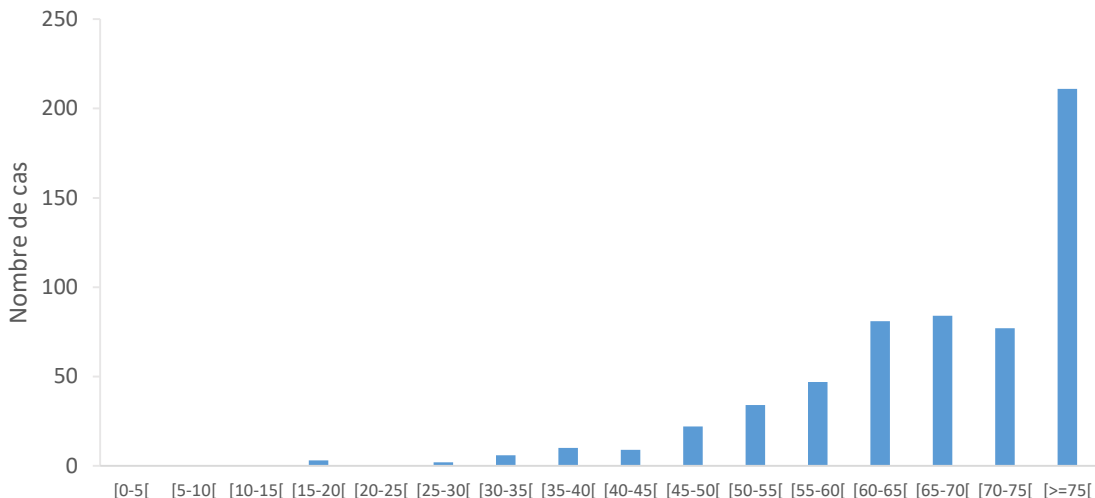


Figure 3: Distribution des décès COVID-19 par âge, à la date du 20 octobre 2020, Tunisie

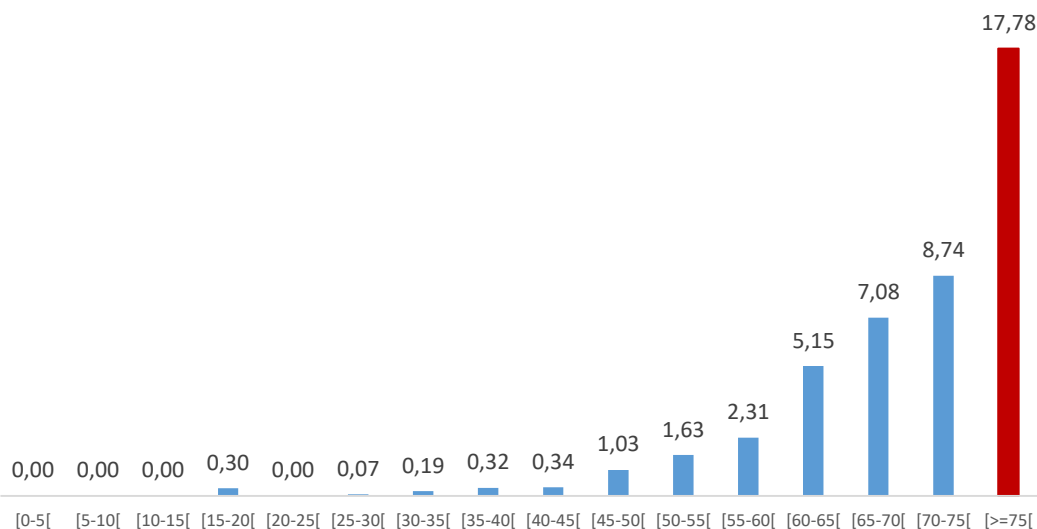


Figure 4: évolution de la létalité COVID-19 par âge, à la date du 20 octobre 2020, Tunisie

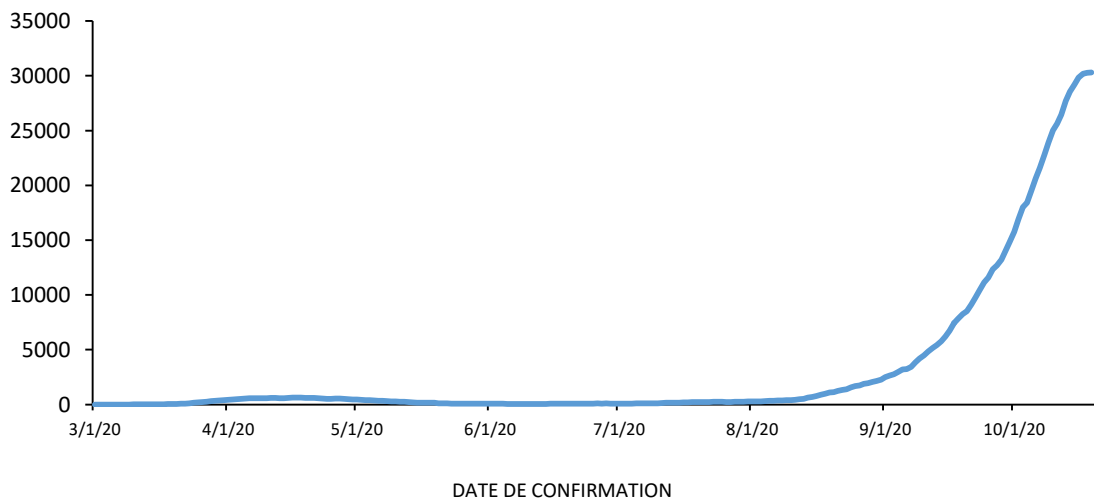


Figure 5: évolution des cas COVID-19 actif en fonction du temps, à la date du 20 octobre 2020, Tunisie

### Mesures préventives

#### pour tous : les 3 M

Toute personne doit respecter les consignes sanitaires suivantes :

#### Main :

- Lavez les mains souvent à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur.
- Désinfectez-vous les mains avec une solution à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :

**Masque :** Portez un masque dans les transports en commun et dans tous les lieux publics fermés ou partiellement couverts et dans les milieux de travail

**Mètre :** Distanciation physique

- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main.
- Maintenez autant que possible une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit.
- Limitez autant que possible vos déplacements.
- Si vous êtes malade, isolez-vous immédiatement et évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.

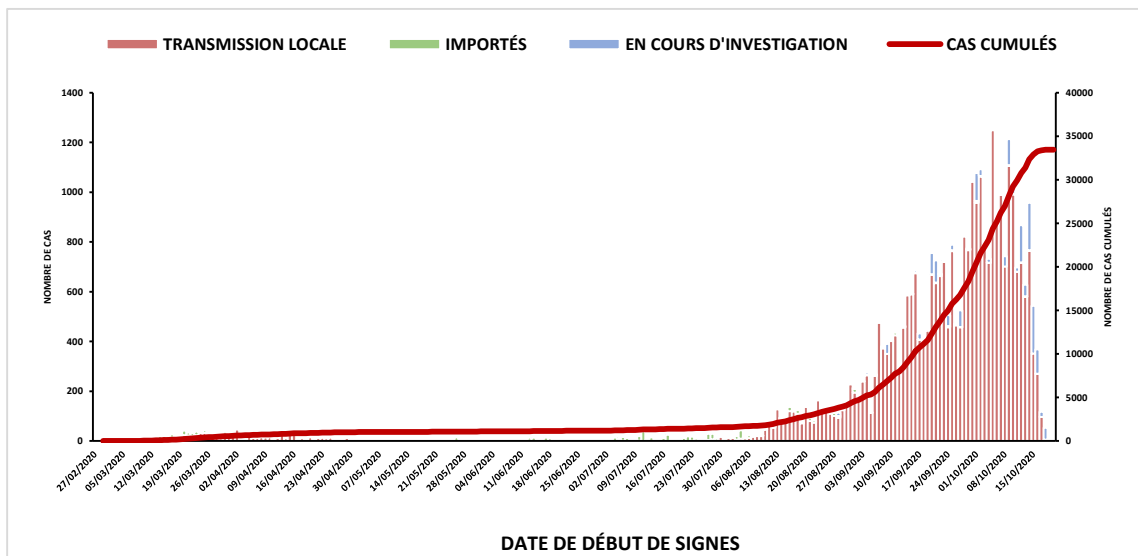


Figure 6: Courbes épidémiques journalière des cas confirmés COVID-19-Tunisie à la date du 05 Octobre 2020

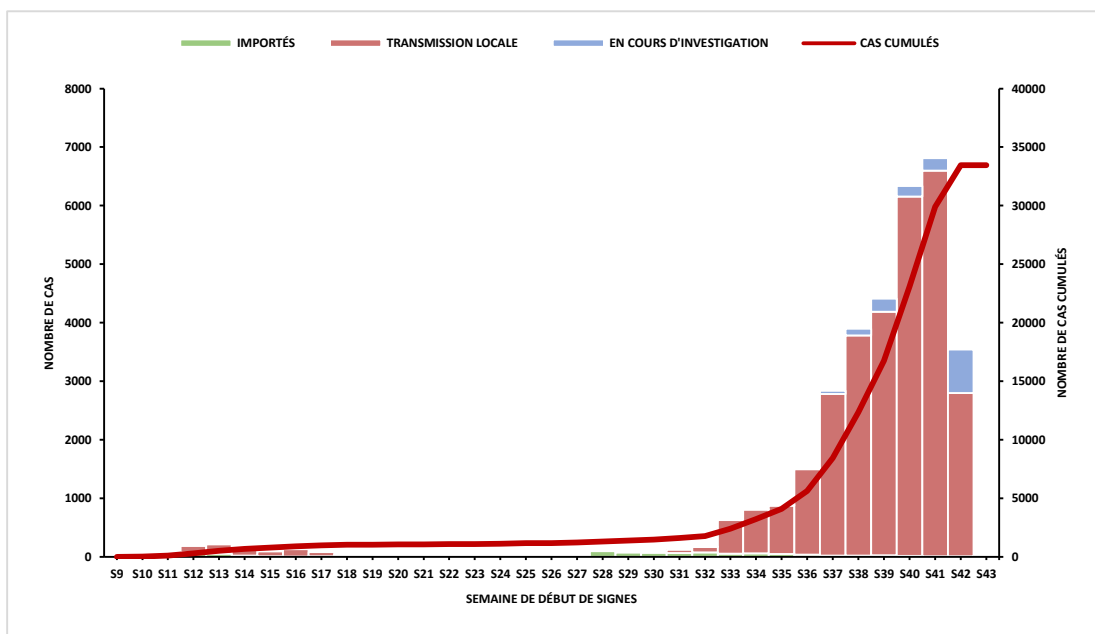


Figure 7: Courbes épidémiques hebdomadaire des cas confirmés COVID-19-Tunisie à la date du 20 Octobre 2020

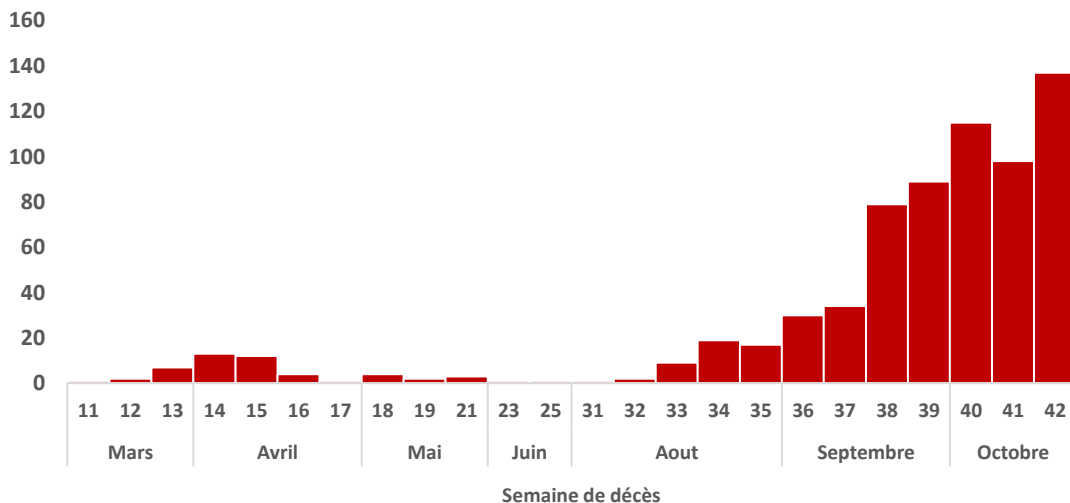


Figure 8: évolution des décès COVID-19-Tunisie à la date du 20 Octobre 2020

### Organigramme de l'ONMNE

**Direction Générale**

**Conseil Scientifique**

**Conseil Administratif**

**Direction de veille sanitaire**

S/D de la veille épidémiologique

S/D de la veille internationale

**Direction de veille Environnementale**

S/D de la veille Environnementale

S/D de la communication Et de la formation

Equipe Technique de l'ONMNE par ordre alphabétique

Pr Nissaf Ben Alaya Bouafif

Dr Leila Bouabid

Dr Sihem Bouassida

Dr Ilhem Bouaziz

Dr Souha Bougatef

Dr Sondes Derouiche

Dr Sonia Dhaouadi

Dr Donia Gharbi

Dr Aicha Hechaichi

Dr Hejer Letaief

Dr Molka Osmen

Dr Mouna Safer

Equipe de soutien Technique à l'ONMNE

Dr Hédia Bellali

Dr Chahida Harizi

Dr Khouloud Talmoudi

Pr Mohamed Kouni Chahed

Equipe de soutien logistique

Mlle Hamida Ben Salah

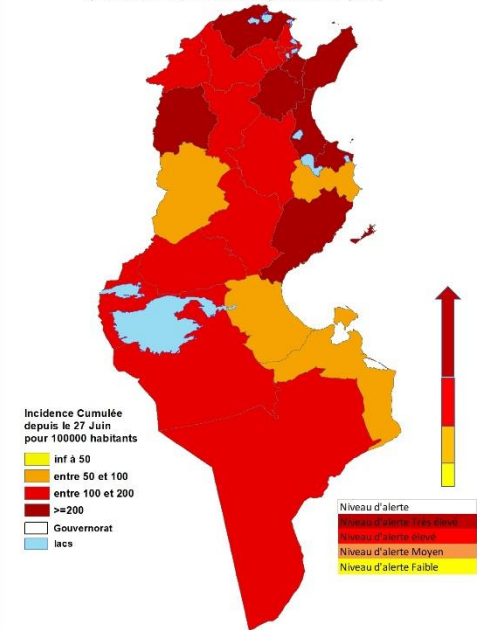
Mme Faten Hamdani

Mlle Nawel Elmili

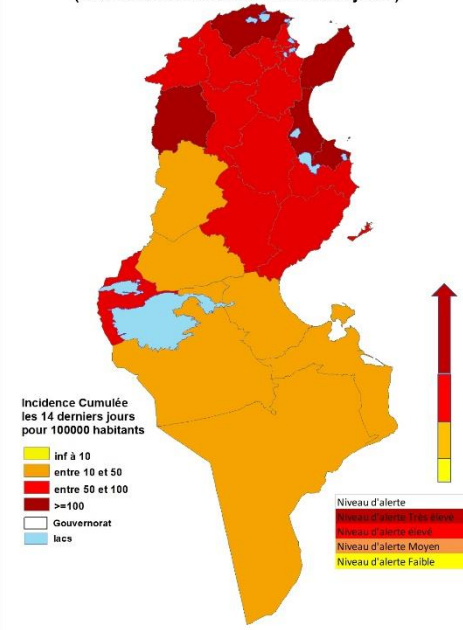
Mr Hassen Aloui

Mr Mounir Boujnah

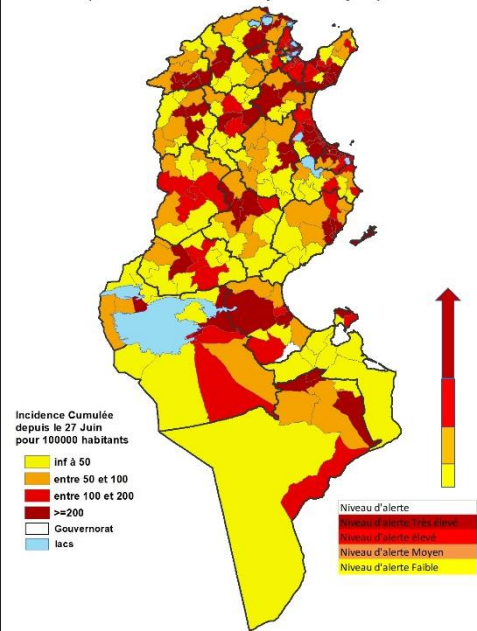
Carte d'incidence par gouvernorat pour 100000 habitants (incidence cumulée depuis le 27 juin)



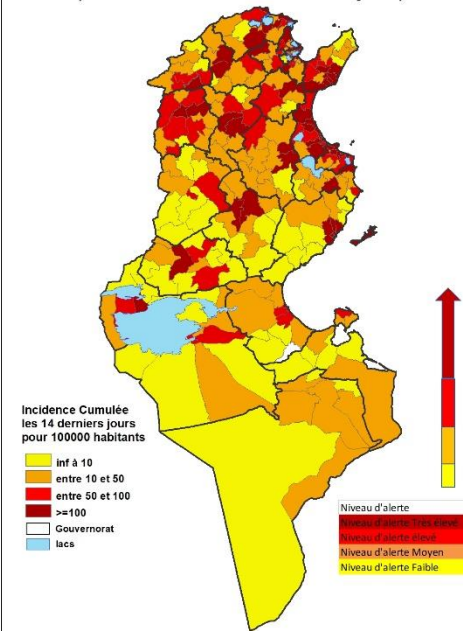
Carte d'incidence par gouvernorat pour 100000 habitants (incidence cumulée les 14 derniers jours)



Carte d'incidence par délégation pour 100000 habitants (incidence cumulée depuis le 27 juin)



Carte d'incidence par délégation pour 100000 habitants (incidence cumulée les 14 derniers jours)



Les taux d'incidence de la COVID-19 ont augmenté régulièrement, dans toutes les régions depuis août 2020 avec l'installation d'une transmission communautaire généralisée: Augmentation des hospitalisations, des nouvelles admissions en réanimation et des décès COVID-19 :

- 5 gouvernorats classés à un niveau d'alerte très élevé et 13 gouvernorats avec un niveau d'alerte élevé
- 70 délégations classées à un niveau d'alerte très élevé et 50 délégations classées à un niveau d'alerte élevé

Bien que les recommandations sanitaires de base s'appliquent à tous les niveaux d'alerte, des mesures additionnelles plus restrictives sont déployées depuis le 04 Octobre 2020. L'impact de ces mesures sur l'évolution de l'épidémie ne pourrait être évalué qu'à la fin du mois d'octobre.